



**DOSSIER DE DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE  
POUR L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE  
A COMPTE DU 1er JUIN 2020**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

**Critères d'attribution :**

- Habiter le village de Méaulte
- Une participation par personne par période de 4 ans
- Conformité du vélo aux normes en vigueur\*
- Matériel acheté chez un commerçant de la ville d'Albert (les achats effectués auprès d'une enseigne non implantée sur le territoire et livrés sur le territoire ne sont pas éligibles).

**Pièces à fournir :**

- ✓ Ce formulaire de demande daté et signé
- ✓ Facture acquittée indiquant la date d'achat de moins de 3 mois à la date de réception du dossier et attestant du respect des normes en vigueur\*
- ✓ Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 6 mois (quittance de loyer, facture d'eau, gaz, électricité, internet, téléphone fixe)
- ✓ Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur avec IBAN

\*Législation française et européenne (NF EN 15194)

-l'assistance électrique du vélo ne fonctionne que si l'utilisateur pédale

-le moteur du vélo se déconnecte dès que le vélo atteint 25 km/h

-la puissance nominale du moteur du vélo ne doit pas dépasser les 250 watts

-Il s'agit bien d'une ASSISTANCE au pédalage et non d'une PROPULSION comme c'est le cas pour les cyclomoteurs

### **Démarches à suivre :**

1.Retirer un dossier de demande de participation financière auprès de la Mairie ou sur le site internet de la commune (meaulte.fr)

2.Effectuer l'achat chez un commerçant albertin

3.Déposer le dossier COMPLET de demande de participation financière en Mairie ou l'adresser par mail à [mairie-de-meaulte@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-meaulte@wanadoo.fr)

**Aides satisfaites dans l'ordre d'enregistrement des dossiers complets et dans la limite des crédits budgétaires de l'année**

4.Versement de la participation financière par mandat du comptable public.  
Participation de XX € par Vélo à Assistance Electrique.

### **Engagement sur l'honneur du bénéficiaire :**

Je soussigné (e).....

Bénéficiaire de la subvention de la commune de Méaulte pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique, m'engage sur l'honneur à

- Ne percevoir qu'une seule subvention municipale par personne et par période de 4 ans
- Ne pas revendre ou donner le Vélo à Assistance Electrique pendant une durée de 1 an sous peine de devoir restituer la participation financière allouée par la commune ;
- 

Atteste l'exactitude des informations transmises dans le dossier de subvention

Pour faire et valoir ce que de droit,

Fait à Méaulte, le

Signature du demandeur